

## Forum Participatif pour le renouvellement du label Pays d'Art et d'histoire du PAH des Pyrénées Cathares

Un grand merci au Pays d'art et d'histoire d'avoir invité Sites & Cités à participer à son Forum dont l'objectif principal était de mettre les habitants et l'ensemble des principaux acteurs autour de la table d'écriture de la future convention « Art et Histoire ». Le Pays est à un tournant de son histoire et l'équipe a su fédérer et engendrer les débats nécessaires à poser sur cette nouvelle page blanche.

### **Regards sur l'Atelier 3 La place du PAH dans la construction du cadre de vie et de la vie culturelle**

Les 4 axes choisis pour instruire la future convention sont :

AXE 1 : LE PAH, Lieu ressources du territoire

AXE 2 : Les nouveaux publics du PAH

AXE 3 : La place du PAH dans la construction du cadre de vie et de la vie culturelle

AXE 4 : Tourisme et attractivité les atouts d'un PAH

Ces 4 axes ont fait chacun l'objet d'ateliers participatifs d'une demi-journée. Invité à ouvrir les axes 3 et 4, et en tant qu'animateur de table ronde sur l'axe 3, il m'est apparu que ce dernier était le plus global. Lieu ressource, nouveaux publics ou Tourisme et attractivité illustrent chacun d'eux, un ou deux volets de la convention PAH. La construction du cadre de vie semble beaucoup plus transversal.

C'est dans cette ouverture de la problématique que j'ai écouté les hôtes de table avec qui nous devons esquisser un « cadre » général d'objectifs pour le PAH. Cette étape s'est déroulée en trois petites sessions successives.

#### **1/ la diversité**

---

La mobilisation était réussie. Les deux communautés de communes étaient représentées, par une habitante d'une ferme isolée, un propriétaire de gîte, un passionné des arts et traditions populaires, un habitant chercheur en archéologie, un enseignant, un représentant de Maisons Paysannes de France, un retraité, des élus, des agriculteurs, des entrepreneurs, des restaurateurs et des représentants de plusieurs institutions touristiques et culturelles comme la Scène Nationale de Foix et de l'Ariège...

Cette diversité donne une grande force aux suggestions, attentes et propositions qui ont été faites tout au long de l'atelier et plus généralement tout au long de la journée. Elle a aussi permis de dépasser les objectifs les plus connus des PAH et d'élargir la définition des patrimoines posant une transversalité plus forte des actions.

## 2/ des attentes exprimées

---

### *Singulières :*

- Mon voisin a construit un immense hangar agricole, je trouvais cela démesuré, j'ai cherché de l'information mais je ne savais à qui m'adresser...
- Ma maison est ancienne j'aurai voulu connaître son histoire et celle des paysages qui l'entourent, j'ai cherché les archives sans vraiment les trouver...
- On a mis une énorme antenne à 100m de chez moi, je n'étais pas averti, je n'ai pas su quoi faire...
- Les cyprès du cimetière ont été coupés, on s'était mobilisé mais trop tard...
- Dans la forêt c'est pareil, la forêt c'est le paysage, mais j'ai du mal à comprendre qui fait quoi, qui gère quoi, on est dans un pays de forêts...
- Avant on vivait au-dessus de l'étable où les animaux produisaient de la chaleur qui montait à l'étage, c'était rationnel, mais les animaux ne sont plus là...
- Les trois écoles du villages ont fermées, on organise un recueil des mémoires, les souvenirs c'est du patrimoine ?

### *Vis-à-vis des partenaires*

- J'ai visité la maison du Parc Naturel Régional d'à côté, il y a quelques communes du Parc dans le PAH, que peut-on faire ensemble ?
- On parle d'une Opération Grand Site qui doit aboutir dans 4 ou 5 ans, c'est bien ? Vous devez travailler ensemble ? C'est le même organisme ?
- L'Estive offre des spectacles et créations itinérantes, comment on peut mieux les intégrer dans nos actions associatives ? On peut leur proposer quelque chose ?
- On est deux communautés de communes mais alors comment on travaille sur la qualité paysagère quand il y a 2 PLUI, on se rencontre ?
- L'association mémoire et tradition s'implique depuis 40 ans ... l'évènementiel ne doit-il pas avoir une place plus forte dans le territoire ?

### *Vis-à-vis du PAH*

- le Pays d'art et d'histoire devrait ...

« Sauvegarder      préserver les potentialités      apporter la connaissance  
faire respecter le passé dans les projets      faire connaître  
Accueillir les nouveaux arrivants      ouvrir et accompagner le territoire  
favoriser la création contemporaine      mettre en valeur  
Lier les activités entre elles      ... »

## 3/ Premières perspectives

---

**Le paysage et son aménagement** sont devenus un thème à part entière. Les habitants sont à la recherche de ressources et d'expertises : administratives ; archivistiques ; opérationnelles ; partenariales...

Les activités agricoles ou l'exploitation forestière, les nouvelles techniques de production d'énergie renouvelable, les ressources en eau, sont autant de sujets qui peuvent être intégrés au rôle référent du PAH comme fédérateur d'acteurs.

Les PAH, même s'il n'a pas vocation à se substituer aux professionnels des filières, peut assurer une plateforme d'information et de sensibilisation, permettant aux habitants de trouver des réponses rapides aux questions les plus quotidiennes en matière d'aménagement des paysages, de médiation et d'accompagnement juridique, de documentation et d'informations techniques favorisant la qualité paysagère.

En partenariat avec les acteurs publics et privés, le PAH est centre de ressources sur l'aménagement technique et économique du territoire. Les domaines rassemblés ou indiqués dans ce centre sont d'ordre urbain, paysager, juridique et fiscaux...

**Les archives et les mémoires sont un bien commun.** Les personnes doivent y avoir un accès facilité dans le PAH. En relation à l'échelon local, départemental et régional, le PAH est ici aussi une plateforme ressource pour la recherche individuelle ou collective.

Sont concernés des documents graphiques, iconographies, photographies, gravures, textes littéraires ou administratifs ayant trait à l'histoire des personnes et des lieux, à la géographie et à la mémoire. Le PAH peut lancer des appels à participation ou des appels à contributions comme cela s'est déjà fait dans le passé.

En partenariat avec les archives, l'UDAP, le CAUE, les Universités et les privés, le PAH donne accès aux diverses sources d'information disponibles, facilite les recherches, propose des workshop et relaie les manifestations ou expositions organisées par son réseau.

**La multiplicité des initiatives.** Les grands acteurs du territoire sont une force, à commencer par les deux communautés de commune. Ils sont tous porteurs d'initiatives et toutes méritent d'être promotionnées, aidées, optimisées. Les actions des intercommunalités, des Offices de tourisme intercommunaux, celles du Département, celles de la Région, de l'État, les programmes comme « petites villes de demain » ou les contrats « Bourg-centre », l'offre de la Scène nationale, du Parc Naturel, les démarches de qualité architecturale et environnementale comme les Sites Patrimoniaux Remarquables, la collection Grands Sites Occitanie, demain le Grand Site de France, toutes concourent à l'attractivité et la revitalisation du territoire.

Les PAH peut donner à comprendre cette multiplicité. Il doit devenir une plateforme des savoirs et des projets afin de faciliter la complémentarité des initiatives, les passerelles possibles entre acteurs, l'optimisation et la mutualisation de certaines ressources.

#### 4/ répondre aux cinq objectifs du forum

En tissant ces perspectives avec celles issues des autres ateliers, il a été répondu en partie à deux objectifs affichés du Forum :

- Engager les partenaires dans l'écriture des projets du PAH
- Définir les attentes envers le PAH et écrire des actions concrètes

L'objectif

- Faire connaître le PAH au grand public, a été, est et sera un objectif permanent.

Enfin les deux objectifs restant :

- Mettre en oeuvre de nouveaux partenariats ou réécrire les partenariats existants.
- Dessiner les priorités du PAH dans le cadre du renouvellement de la convention

sont un sujet hautement partenarial, dont les perspectives doivent faire l'objet d'une prochaine rencontre permettant d'en éprouver la faisabilité politique, technique, financière entre les acteurs institutionnels.

**Il apparait clairement que l'élargissement des thèmes placés sous les patrimoines, les modalités de mise en oeuvre des actions, la nouvelle gouvernance envisagée... traités lors du Forum donnent les contenus de cette rencontre à venir ... Sites & Cités sera à vos côtés !**

Jean-Michel Galley  
pour Sites & Cités